

LES TARIFS JOURNALIERS DE L'EHPAD APPLICABLES A COMPTER DU 1^{ER} AOUT 2019

TARIF HEBERGEMENT

	Chambre Individuelle	Chambre double
Résidence Hôtel-Dieu	56,22 €	54,02 €
Résidence Philippe Desportes	60,33 €	
Résidence du Val de l'Eure	60,33 €	57,64 €

Accueil hôtelier – Restauration - Blanchisserie
Animations – Amortissements, provisions, charges financières

TARIF DEPENDANCE

(gradué en fonction du niveau de dépendance du résident évalué par l'équipe médico-soignante)

GIR 1-2	19,64 €
GIR 3-4	12,46 €
GIR 5-6	5,29 €

Services d'aide et de surveillance nécessaires à l'accomplissement des actes de la vie courante.
(Personnel aidant, produits d'hygiène)

TARIF SOINS

Il finance le personnel médical (médecins dont médecin coordonnateur)
Personnel soignant (infirmières, auxiliaires médicaux, aides-soignants), les Aides médico-psychologiques ainsi que Les fournitures médicales et produits pharmaceutiques.
Il ne finance pas les frais dentaires, les honoraires et prescriptions des médecins spécialistes libéraux, les examens hors hospitalisation avec des équipements matériels lourds.



QUI FINANCE ?



Le résident et/ou les obligés alimentaires

Possibilité d'aides financières sous conditions de ressources :
ALS (Allocation Logement Sociale) – Aide sociale

Le résident et le Conseil Départemental par l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)

En règle générale, le résident se voit facturer le ticket modérateur correspondant au tarif GIR 5/6 et l'APA finance le reste à charge lorsque le résident relève des GIR 1-2, 3-4

L'assurance maladie

Verse une dotation globale, à l'établissement proportionnelle au nombre de résidents prenant en compte le niveau de dépendance et de soins requis

Soit un reste à charge journalier pour le résident de
(pour des ressources mensuelles inférieures à 2 479,44 €)

	Chambre individuelle	Chambre double
Résidence Hôtel-Dieu	61,51 €*	59,31 €*
Résidence Philippe Desportes	65,62 €*	
Résidence du Val de l'Eure	65,62 €*	62,93 €*